

Leur affiche contre le harcèlement a été choisie

Vendredi 10 mai, Fabien Bridier, responsable départemental harcèlement à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Orne, est venu remettre un prix, au collège Nicolas-Jacques-Conté, à Lucile Cormier et Aude Dréano Lebec, élèves de 5^e B, pour leur affiche conçue pour le concours « Non au harcèlement ! ».

C'est elle que le Département a choisie pour être représentée au niveau académique. « Le point de vue du témoin y est évoqué, ainsi que l'importance de son rôle et de ses choix face à une situation de harcèlement. » Tout le niveau 5^e s'était mobilisé, depuis décembre, autour d'un projet porté par Aline Teyseyre, professeure d'arts plastiques, Martin Gibon, professeur documentaliste et Charlène Budowski, conseillère principale d'éducation (CPE).

« Le choix de n'en présenter qu'une seule au concours s'était avéré difficile, car beaucoup d'affiches produites étaient de très belle qualité et portaient des messages forts de sens et d'investissement. » Samuel Lautru, principal du collège, a tenu à féliciter l'engagement de ces deux élèves dans cette cause défendue dans le programme mis en place dans l'établissement au travers d'actions multiples menées tout au long de l'année.



De gauche à droite : Julie Chatelet, CPE, Aude Dréano et Lucille Cormier, les deux lauréates, Samuel Lautru, principal du collège Nicolas-Jacques-Conté et Fabien Bridier, responsable départemental harcèlement. fournie